POINT INFORMATION JEUNESSE - ALFORTVILLE

97, rue Étienne Dolet



01.78.68.22.06

<u>Référents</u>: Mrs Olivier MICHEL / Jean-Laurent CHASSARD







Fiche d'inscription à la semaine de sensibilisation petite enfance

Nom:	Prér	iom :	Age :	
Adresse				
Tel:	Courriel :			
Pièces d'ident	rité n°			
EXPERIENCES				
Auprès d'enfo	ants de moins de 3 ans :	□ Oui	□ Non	
Auprès d'enfo	ants de plus de 3 ans :	□ Oui	□ Non	
DISPONIBILITÉ				
Etes-vous dis	ponible en soirée pour la re	mise du Diplôme de s	ecourisme PSC1 en mairie?	
□ Oui	□ Non			

ENGAGEMENTS

- \succ M'engage à être présent pour la semaine de sensibilisation « Petite enfance PSC1 »
- M'engage à être présent à la journée de formation PSC1 organisée par la Croix Rouge Française de l'Unité Locale de Créteil-Alfortville.
- > Autorise le Point Information Jeunesse à communiquer mes coordonnées téléphoniques

pris connaissance de la décharge

SIGNATURE DU PARENT OU REPRESENTANT LEGAL (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

POINT INFORMATION JEUNESSE - ALFORTVILLE

97, rue Étienne Dolet



01.78.68.22.06

<u>Référents</u>: Mrs Olivier MICHEL / Jean-Laurent CHASSARD







Date d'inscription :

Fiche d'inscription de mise en relation jeunes-Baby-Sitting

Nom :	Prénom :
Age de(s) l'enfant(s) :	
9	
Tel: Mo	ıil :
101	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

Disponibilités

Jours	Horaires	
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		
Dimanche		

INFORMATIONS

Niveau d'étude :					
Tranche d'âge favorite :					
Formations :					
PSC1:	□ Oui	□ Non			
BAFA:	□ Oui	□ Non			
Permis B:	□ Oui	□ Non	□ En cours		
Véhicule personnel :	□ Oui	□ Non			
Autres:					
Je certifie exactes les informations ci-dessus et reconnais avoir pris connaissance de la décharge que je joins signée.					
NOM :		PRENOM :			
Signature :					

POINT INFORMATION JEUNESSE - ALFORTVILLE

97, rue Étienne Dolet





<u>Référents</u>: Mrs Olivier MICHEL / Jean-Laurent CHASSARD







Règlement Intérieur du service gratuit de mise en relation parents/Baby-Sitter

Le point Information Jeunesse, dans le cadre de ses missions d'information et d'aides aux jeunes, propose un service gratuit de mise en relation « Baby Sitting » sur son territoire entre les jeunes de 17 ans et les parents.

Cela répond à la forte demande des jeunes qui recherchent un petit job et qui souhaitent ainsi se faire une expérience professionnelle en particulier en matière de garde d'enfants.

Toutefois le PIJ n'est pas une agence de Baby Sitting et ne gère ni les contrats, ni la rémunération, et encore moins la sélection des jeunes Baby-Sitters. De ce fait la Collectivité, décline toute responsabilité dans les litiges pouvant intervenir entre les 2 parties (Cf. Formulaire de décharge).

Article 1

Le service baby-sitting s'adresse aux jeunes de plus de 16 ans qui souhaitent garder des enfants de manière occasionnelle ou régulière.

Article 2

Pour figurer dans le fichier de Baby-Sitter, le jeune doit s'acquitter de quelques démarches :

- Remplir la fiche descriptive (consultable uniquement par les parents)
- Faire signer l'autorisation parentale de travailler pour les mineurs
- Consulter les droits et les devoirs du Baby-Sitter et la documentation générale d'information sur le baby-sitting
- Avoir pris connaissance et signer la charte d'utilisation du service Baby Sitting

Article 3

Les jeunes et les parents doivent tenir à jour leur fiche de disponibilités en passant au PIJ pour noter d'éventuelles modifications.

Article 4

- · L'inscription est valable pour une année solaire (septembre à juin).
- · Chaque jeune est responsable de sa réinscription ou non l'année suivante.
- · L'inscription est possible tout au long de l'année.

Article 5

Ce service s'adresse également aux parents qui recherchent les services d'un Baby-Sitter de manière occasionnelle ou régulière.

Article 6

Le Point Information Jeunesse centralise les noms, les coordonnées et disponibilités des baby-sitters et les mettent à disposition des parents sous forme de classeurs. Aucune information sur les Baby-Sitters ne sera donnée par téléphone ou e-mail.

Article 7

Chaque parent ayant besoin des services d'un Baby-Sitter doit remplir un dossier de demande.

Il lui sera remis dans le même temps les documents nécessaires pour le bon déroulement de « l'emploi » de ce dernier :

- Les droits et devoirs des parents
- Une documentation sur les chèques emploi service
- Une fiche renseignement
- Prise de connaissance et signature de la charte d'utilisation du service Baby Sitting du PIJ

Le non-respect de ce règlement intérieur entrainerait le retrait et/ou l'interdiction de déposer une annonce au PIJ.

Nom :		 	
Prénom:		 	
A Alfortville	le.		

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

POINT INFORMATION JEUNESSE - ALFORTVILLE

97, rue Étienne Dolet





<u>Référents</u>: Mrs Olivier MICHEL / Jean-Laurent CHASSARD







Formulaire de décharge

Nom :	Prénom :
Adresse:	
Tel: Courriel:	

Le Service « Baby-Sitting » proposé par le Point Information Jeunesse est un service entièrement gratuit de mise en relation entre parents et lycéen(es) ou étudiant(es) recherchant un job de baby-sitter.

Le PIJ n'est en aucun cas l'employeur de ces jeunes, aucun contrat ne liant le PIJ à ces derniers ; par conséquent, le personnel du PIJ n'effectuera aucune sélection parmi les candidatures.

C'est aux parents et aux baby-sitters de se mettre d'accord sur les termes du contrat et de s'y tenir, le PIJ n'intervenant dans aucune de ces étapes.

Toute autre tâche devra faire l'objet d'une entente préalable avec le ou la Baby-Sitter.

Tout litige intervenant entre parents et Baby-Sitters devra être réglé directement entre les deux parties concernées.

Le PIJ se dégage de toutes responsabilités en cas de problèmes entre parents et Baby-Sitter

Je soussigné(e)connaissance des conditions citées ci-dessus.	déclare avoir pris
A Alfortville, le Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »	

POINT INFORMATION JEUNESSE - ALFORTVILLE

97, rue Étienne Dolet





Référents : Mrs Olivier MICHEL / Jean-Laurent CHASSARD







Le dépôt d'une annonce Baby-Sitting au Point Information Jeunesse pour un mineur nécessite de remplir cette autorisation.

Autorisation parentale ou du représentant légal (Pour les mineurs)

•	Autorise le Point Information Jeunesse à communiquer les coordonnées téléphoniques, inscrites sur la feuille d'inscription.
•	Autorise mon enfant à entrer seul au domicile pour la pause déjeuner, à regagner le domicile seul en fin de journée tout au long de la semaine de formation.

Je soussigné(e)...... Responsable légal de.....

Atteste posséder une assurance responsabilité civile couvrant la/le mineur

Accepte la pleine et entière responsabilité des incidents éventuels provoqués par

A Alfortville, le.....

SIGNATURE DU PARENT OU REPRESENTANT LEGAL (Précédée de la mention « lu et approuvé »

mon enfant dans sa pratique du baby-sitting

POINT INFORMATION JEUNESSE - ALFORTVILLE

97, rue Étienne Dolet



01.78.68.22.06

Référents: Mrs Olivier MICHEL / Jean-Laurent CHASSARD







Pièce à joindre à votre dossier

- > Une assurance responsabilité civile
- Une photo d'identité
- > Une photocopie de la carte d'identité
- > PAF de 10 euros pour la formation PSC1